



Acte certifié exécutoire

Envoyé : 28/05/2015
Réception par le préfet : 28/05/2015
Publication : 28/05/2015

Le Maire, Daniel FIDELIN

Département de la
Seine-Maritime

Arrondissement du
HAVRE

Le 26 Mai 2015

Information n° 4

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers d'après la Loi	33
Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de Conseillers présents	26
Nombre de Pouvoirs	7
Nombre de Votants	33

Extrait de la délibération affiché le 27 Mai 2015

L'an deux mille quinze, à dix huit heures trente par suite de la convocation de Monsieur le Maire en date du 20 Avril 2015, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle des Délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel FIDELIN, Maire.

Appel nominal :

Laurent GILLE, Valérie PAILLART, Dominique THINNES,
Corinne LEVILLAIN, Jean-Luc GONFROY, Gérard DELAHAYS,
Philippe KWIATKOWSKI, Patricia DUVAL, Pascal LEFEBVRE,
Marie-Christine BASSET, Frédéric PATROIS, Marie-Paule DESHAYES,
Sophie CAPELLE, Valérie LEDOUX, Emmanuel DELINEAU, Karine LOUISET,
Estelle FERRON, Stéphanie ONFROY, Alexandre MORA, Fabienne MALANDAIN,
Nada AFIOUNI, Jérôme DUBOST, Nordine HASSINI, Aurélien LECACHEUR,
Gilles LEBRETON.

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole LANGLOIS (Pouvoir à Valérie LEDOUX), Olivier LARDANS (Pouvoir à Jean-Luc GONFROY), Gilbert FOURNIER (Pouvoir à Dominique THINNES), Virginie LAMBERT (Pouvoir à Laurent GILLE), Jean-Pierre QUEMION (Pouvoir à Daniel FIDELIN), Martine LESAUVAGE (Pouvoir à Jérôme DUBOST), Pascal DUMESNIL (Pouvoir à Nada AFIOUNI).

Désignation du Secrétaire de séance :

Alexandre MORA est désigné Secrétaire de séance à l'unanimité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MAI 2015

INFORMATION : n° 4 8-2

OBJET : Note de Présentation du Dispositif « MA MUTUELLE, MA SANTE »

RAPPORTEUR : Madame Nicole LANGLOIS ou Madame Virginie LAMBERT

Les élus de la Municipalité ont souhaité dès Septembre 2014 s'informer sur les dispositifs existants dans certaines communes pour favoriser l'accès de tous les administrés à une mutuelle complémentaire santé, nécessaire aujourd'hui pour s'assurer d'une bonne couverture des frais liés à la santé.

De nombreux habitants aux ressources modestes ne sont pas éligibles à la CMU ou à l'Allocation Complémentaire Santé, ne sont pas soutenus par une prise en charge de la mutuelle par leur entreprise.

Ils renoncent alors à adhérer à une mutuelle, ce qui les fragilise en cas d'accident ou de maladie grave.

Face à cette situation, des communes, via leur CCAS, ont mis en place des démarches pour faciliter l'accès à des mutuelles adaptées aux situations des personnes et à leurs ressources.

L'une de ces démarches est de s'appuyer sur une association qui s'engage localement à présenter aux personnes intéressées les mutuelles les mieux-disantes en fonction de leur situation.

C'est une de ces associations, ACTIOM que la Commission Action Sociale a rencontré en décembre 2014. ACTIOM propose l'action « Ma Mutuelle, ma Santé » dans plusieurs communes de France.

En Mars 2015, les élus de la Commission Action Sociale ont donné majoritairement leur accord pour qu'ACTIOM favorise l'accès à une mutuelle aux administrés de la commune qui en exprimeraient le besoin.

Un courrier d'accréditation de la démarche sera signé du maire.

Les brochures de communication seront réalisées par l'association et mises à disposition dans les différents lieux d'accueil municipaux et associatifs de la commune.

Un article paraîtra en Juillet 2015 dans le Montivilliers magazine.

Une présentation du dispositif auprès des élus et professionnels de la commune aura lieu au Centre Social Jean Moulin le Mercredi 10 Juin 2015.

Les permanences se mettront en place dès le mois de Juillet au C.C.A.S., Maison de la solidarité, tous les mercredis matins de 9 Heures à 12 Heures 30.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Le Maire,